Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20261103-26_11_02-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIPRIAC

Séance du Mardi 3 novembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 03 novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 28 octobre 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie et sous la présidence de Monsieur Franck PICHOT, Maire.

Étaient présents : COUSIN Marion, DESILLES Bettina, DUCLOYER Alain, FENIET Maud, FLEHO Elisabeth, FRANGEUL Jean-Pierre, GICQUEL Patricia, GLEMAU Jean-Yves, GUÉHO Cyril, HUET Aurélien, JAN Émile, KRYSTKIEWICZ Catherine, LE GUYADER Tifenn, LE QUELLEC Jean-Charles, LEROUX Fabien, LEVESQUE Jean-Luc, LUBERT Jean-Claude, MELLERIN Brigitte, PAUMIER Mathieu, PICHOT Franck, PITRÉ Stéphanie, RACAPÉ Isabelle, SENNINGER Danielle, VIARD Emmanuelle, YART Stéphanie

Ont donné procuration :
/

Étaient absents excusés :
GORIN Nicolas
THOUZEAU Nicolas

Secrétaire de séance : Emile JAN

Nombre de conseillers :

En exercice	: 27
Présents	: 25
Procurations	: /
Votants	: 25

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28/10/2026
Date d'affichage : 28/10/2026

DELIBERATION 2026_11_02
DEFILÉ ORGANISÉ PAR LES JEUNES AGRICULTEURS DU SUD D'ILLE ET VILAINE : DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

Rapport d'Isabelle Racapé adjointe au développement économique de proximité, tourisme, Ilot de la Minoterie

Le président des Jeunes Agriculteurs du Sud 35 a adressé un courrier au Maire sollicitant une subvention relative à l'organisation d'un défilé de noël pour la quatrième année consécutive le samedi 12 décembre.

Les JA du Sud 35 regroupent des jeunes agriculteurs et agricultrices, installés ou salariés du secteur agricole, des cantons de Redon, Pipriac et Maure de Bretagne.

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20261103-26_11_02-DE

Le défilé partira du bourg de Saint-Just pour arriver à l'hippodrome de Maure-de-Bretagne en passant par les bourgs de Pipriac, Bruc-sur-Aff et Saint-Séglin. Un goûter sera organisé avant que la parade d'engins agricoles ne prenne la route en direction de Maure-de-Bretagne. À l'arrivée, planifiée à l'hippodrome, des boissons chaudes seront proposées ainsi que de la petite restauration et des buvettes. Une soirée animée par une fanfare puis par un DJ est programmée.
Les Jeunes Agriculteurs sollicitent une participation des communes concernées afin de financer les installations, décorations et animations, ainsi que la location de matériel.

Il est proposé d'octroyer une subvention d'un montant de 300 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VALIDE l'octroi d'une subvention d'un montant de 300€ à l'association pour soutenir la démarche,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

Le Maire,
Franck PICHOT

Le secrétaire de séance,
Emile JAN

